

LE SOMMAIRE

LES FICHES

- Fiche 1 : Calendrier des opérations
- Fiche 2 : Les modalités de participation au mouvement
- Fiche 3 : Les participants au mouvement
- Fiche 4 : Les postes
- Fiche 5 : L'ASH
- Fiche 6 : Les priorités d'affectation
- Fiche 7 : Le barème - Les PE Titulaires
- Fiche 8 : Le barème - Les majorations à caractère familial
- Fiche 9 : Le barème - Les majorations liées à la situation personnelle
- Fiche 10 : Le barème - Les Professeurs des Ecoles Stagiaires

LES ANNEXES

- Annexe 1 : Outil de calcul du barème
- Annexe 2 : Frais changement de résidence
- Annexe 3 : Les secteurs de Poitiers et de Châtellerauld
- Annexe 4 : Les 12 Regroupements de communes
- Annexe 5 : Ecoles avec une ULIS 2024-2025
- Annexe 6 : Les écoles primaires rentrée 2025
- Annexe 7 : Les enseignants concernés par la création ou l'évolution d'un RPI
- Annexe 8 : Liste des RPI et des pôles éducatifs territoriaux
- Annexe 9 : Liste des écoles accueillant des dispositifs particuliers
- Annexe 10 : Fusions d'écoles
- Annexe 11 : Enseignants concernés par une mesure de carte scolaire
- Annexe 12 : Liste des écoles rurales isolées
- Annexe 13 : Liste des postes fractionnés à titre définitif
- Annexe 13 bis : Liste des décharges de direction à 100%
- Annexe 14 : Carte des zones géographiques
- Annexe 15 : Composition des vœux groupe à mobilité obligatoire
- Annexe 16 : Glossaire